

Attention aux lignes électriques si vous effectuez des travaux à l'extérieur

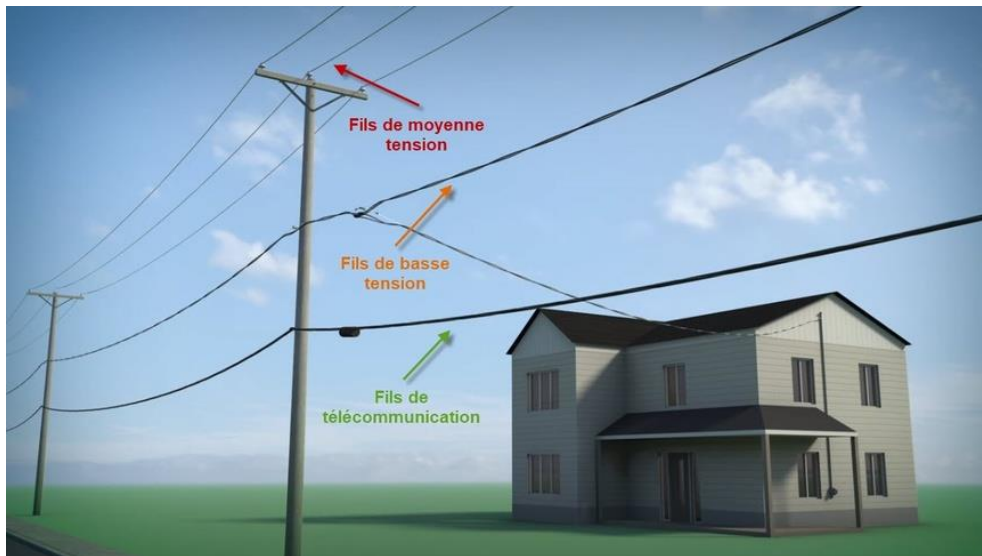
À la suite d'un malheureux cas d'électrocution survenu cette semaine dans la région de Lanaudière à Saint-Gabriel-de-Brandon, Hydro-Québec tient à rappeler qu'il est important pour votre sécurité de vérifier la présence de fils électriques avant d'effectuer des travaux à l'extérieur.

Les lignes électriques font partie de notre environnement. Il peut donc être facile d'oublier leur présence ainsi que la règle de prudence la plus élémentaire en ce qui les concerne : n'approchez rien des fils. En particulier, soyez toujours conscient du danger quand vous effectuez des travaux en hauteur et quand vous manipulez des objets longs.

Voici ce que vous devez toujours faire avant de grimper quelque part ou de manipuler un objet long (échelle, perche de piscine, etc.) :

1. Repérez s'il y a des fils à proximité.
2. Assurez-vous de ne rien approcher à moins de trois mètres d'un fil moyenne tension.
3. Assurez-vous également que rien ne touche les fils basse tension (ce qui comprend les fils du branchement de votre résidence). Même si ces fils ont une gaine isolante, celle-ci peut être fissurée ; l'isolation des conducteurs serait alors déficiente.

Repérer les fils dangereux



Il faut particulièrement se méfier des fils de moyenne tension. Ces fils sont situés au sommet des poteaux et sont souvent confondus avec les pare-foudre. Ce sont des fils métalliques de faible diamètre, sans gaine isolante. Ils sont déposés sur des isolateurs qui ressemblent à des petits bols de porcelaine. Malgré leur apparence anodine et le fait qu'ils n'ont pas d'isolant, ces fils sont **extrêmement dangereux** !

Un peu plus bas que les fils de moyenne tension, on trouve les fils de basse tension. C'est à partir de ces fils que les maisons sont raccordées au réseau électrique. Le terme « basse tension » peut laisser croire que ces fils sont sans danger, mais ce n'est pas le cas. Ces fils peuvent transporter

plusieurs centaines d'ampères, de quoi provoquer un grave accident.

Plus bas que les fils basse tension, on trouve de gros câbles recouverts d'une gaine isolante noire. Ce sont les fils de télécommunications, qui servent au téléphone et à la câblodistribution. Ils n'appartiennent pas à Hydro-Québec et ne présentent pas de risque électrique. Cependant, rien ne doit venir s'appuyer dessus.

Pour plus de conseils de sécurité et pour en savoir plus sur l'électricité, veuillez consulter notre site Web au www.hydroquebec.com/securite .

Renseignements :

Hydro-Québec

Relations avec les médias

514 289-5005